

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 septembre 2019

BIOÉTHIQUE - (N° 2243)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 1095

présenté par

Mme Bannier et Mme De Temmerman

ARTICLE 3

I. – Compléter la première phrase de l'alinéa 10 par les mots :

« au don ».

II. – En conséquence, à la seconde phrase du même alinéa, substituer au mot :

« procéder »

le mot :

« être procédé ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement qui permet de clarifier l'alinéa, l'expression « avant qu'il soit procédé » paraissant lacunaire et le dernier « il » peu identifiable.